LE LAVAGE DES LAINES
Ce livre vous renseignera
Ouvrage en 3 volumes
Sa vente en 200 Librairies

Journal de Roubaix

Cie Générale de Lessivage
MACHINES A COUDRE
ROUBAIX | TOURCOING
Grand Prix Paris 1900
Grand Prix St-Louis 1904
Se méfier des contrefaçons
Agences
Livraison franco
Appareils non agréés

Cinquante-cinquième année. — N° 365

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

SAMEDI 31 DÉCEMBRE 1910.

ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES
A ROUBAIX..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71.
A TOURCOING..... Au bureau du journal, rue Carnot, 33.
A ROUBAIX..... Chez M. Henri Lefebvre, rue de la Station.
A TOURCOING..... Chez M. Verstraete, 25, rue Bourdon Saint-Jacques.
A PARIS ET ARRONDISS. Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans les bibliothèques des gares et principaux kiosques

LE NUMÉRO 5 Centimes

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Télép. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes. . . . . Trois mois.. 5 francs. Six mois.... 9 — Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE FEYDEAU

LE CONDAMNÉ A MORT DURAND GRACIÉ

Chute terrible d'un aéroplane militaire : Un officier tué. — Explosion en Belgique : Morts et blessés

L'Agriculture au Maroc

La plupart des personnes qui ont étudié la question marocaine ont conclu que c'est sur la frontière algérienne que nous devions donner notre effort, car là, nous ne rencontrons pas la concurrence de l'étranger; nous sommes seuls et nous pouvons exercer une action vraiment privilégiée. Mais, quelle est la nature de cette frontière? quelles possibilités économiques nous offre-t-elle, notamment au point de vue agricole? C'est ce que M. Collies a étudié au cours d'un récent voyage dont il vient d'exposer les principaux résultats dans le « Musée Social ».

L'amalat d'Oujda que nos troupes ont dû occuper depuis le printemps de 1907, *comprend trois plaines*. La première qui est en bordure de la mer est celle des *Ouled-Mansour*. Elle renferme, sur la rive gauche du Kiss, *des terrains d'alluvion* qui paraissent *d'excellente qualité et* l'irrigation semble aisée. Vers l'ouest, le terrain devient sablonneux jusqu'à l'embouchure de la Moulouya et ressemble à ceux du littoral algérien. La flore est celle des terrains sablonneux : tagas, lentisques. Il est difficile d'évaluer la quantité d'eau qui tombe annuellement, mais comme *la nappe souterraine est à deux ou trois mètres*, on peut aisément remédier aux périodes de sécheresse. *La plaine des Ouled-Mansour*, qui est sous la latitude de Biskra, semble *pouvoir produire toutes les primeurs voulues, à l'aide d'abris, bien entendu.*

La plaine des Triffas se trouve au sud, elle est séparée de la précédente par des mamelons couverts de broussailles, de lentisques, de palmiers, de lianes... Elle a une superficie de 30.000 à 35.000 hectares. C'est jusqu'à présent le joyau du Maroc oriental. La terre, qui ressemble aux argiles du Sahel, est rouge mais plus sablonneuse, elle est légère et facile à travailler. Elle retient très bien la fraîcheur. Elle est riche en acide phosphorique et contient de 5 à 20 % de carbonate de chaux. Malgré une intensité de pluie moitié moindre qu'à Nemours, grâce peut-être à une humidité de l'air plus grande, les récoltes de céréales sont très belles et très précoces. L'orge vient au mois de mai, le blé au mois de juin. Malheureusement, la plaine des Triffas est entièrement couverte de broussailles. Lorsque le colon rencontre sur son lot du *sumac, le bois se vend bien et paye le défrichement;* mais lorsque c'est du jujubier, qui n'a aucune valeur, il doit envisager des travaux qui augmentent son acquisition de 100 à 150 francs par hectare. *Depuis un an et demi que nos troupes occupent le pays, la moitié des terrains propres à la culture, soit 15.000 hectares, sont passés entre les mains des Européens.* Tout à fait au début l'hectare se payait de quinze à quarante francs, il vaut aujourd'hui de 100 à 150, mais *des terres de la même valeur se vendent à Sidi-Bel-Abbès 1.000 à 1.200 francs. Tout fait prévoir que d'ici quatre ou cinq ans les 15.000 hectares encore libres passeront peu à peu entre les mains des colons;* de nouvelles agglomérations se formeront alors, car les villages actuellement existants sont situés non pas en milieu, mais en bordure de la plaine. Il faut donc prévoir un régime juridique assurant le respect de la propriété et la vie des agglomérations d'Européens. La situation est actuellement assez difficile, car nous ne faisons dans l'amalat d'Oujda que de l'administration indirecte. Tout en conservant le principe de cette administration, qui offre au point de vue politique de grands avantages, il s'agit de trouver un régime qui permette le développement économique de la région.

Les résultats obtenus dans les Triffas en un an et demi sont extrêmement intéressants. M. Roger Marès, le distingué professeur d'agriculture du département d'Alger qui y fit un des premiers propriétaires, assure qu'il n'a jamais vu les villages de colonisation créés en Algérie, cependant au moyen de subventions de toute sorte, se développer aussi rapidement que Martimprey et Berkane dont les habitants sont livrés à leurs seules ressources.

La plaine des Angads, qui se trouve de l'autre côté du massif des Beni-Snassen, est beaucoup moins fertile que la plaine des Triffas. Il y pleut moins et la couche de terre végétale est assez mince.

Toutefois, le nom de désert, qu'on lui donne parfois, paraît très exagéré. Malgré l'infériorité des méthodes de culture indigènes, on a pu voir ce printemps des récoltes de belle venue puisque partout. Il est vrai que l'année a été tout à fait exceptionnelle. La nappe d'eau souterraine est à 12, 15, 20 et jusqu'à 25 mètres de profondeur, mais certaines parties de la plaine pourraient être irriguées. Il n'y a encore aucun colon.

L'amalat d'Oujda présente donc un vif intérêt économique. Son occupation par nos troupes offre encore l'avantage de permettre, d'exploiter entre Nemours et Lalla-Marnia, sur les limites de l'Algérie, plusieurs centaines de milliers d'hectares que l'insécurité rendait jusqu'ici redoutables pour l'agriculteur. C'est de ce côté, c'est dans le Nord, qu'il faut donner notre effort, car n'est là seulement que nous pouvons être récompensés de nos sacrifices.

En quittant l'Oujda pour s'avancer dans le Sud, dès que l'on a franchi la chaîne de montagnes nommé il arrive fréquemment en Afrique, le changement est immédiat. A la place de la verdure et des récoltes qui existaient sur le versant nord, on ne voit sur le versant sud que des pierres et du sable. On conçoit aisément que dans ces conditions, les possibilités agricoles soient assez restreintes. Les deux seules produits de ces contrées sont le mouton et l'alfa ; le palmier, la ressource du désert, fait lui-même défaut, car les hivers sont trop rigoureux.

La culture n'est praticable que là où l'on peut irriguer, c'est-à-dire sur quelques oasis. A Bergent, grâce à la captation de deux sources d'eau chaude, on a pu ainsi obtenir des récoltes de céréales, mais dans tout le reste de Méchéria, sur l'échelle est immense, on n'a recensé, en 1907, que 130 hectares de blé et 160 hectares d'orge. Les ovins, par contre, sont évalués à 202.000 têtes. Les entrées de bétail marocain sont fort importantes et se font par les marchés de Lalla-Marnia et de Berguent, mais un droit de sortie, mis ces dernières années, les incite à faire un détour dans le sud, pour éviter les agents du fisc.

Les bœufs marocains, plus grands et plus forts que leurs congénères d'Algérie, sont d'une grande ressource pour les agriculteurs de notre colonie dont le cheptel est insuffisant.

Les moutons vont en France, la gare de Bedeau, à elle seule, en a embarqué l'an dernier 136.000.

Si l'agriculture trouve peu de facilités sur les hauts plateaux, la situation ne s'améliore pas en avançant dans le Sud. En quittant Méchéria, l'alfa cesse peu à peu et fait place au thym, puis celui-ci est lui-même remplacé par une plante que l'on a surnommée le chou-fleur du bled, qui est seule à égayer les solitudes de pierre et de sable. Il pleut trois ou quatre fois par an. On cultivera bien, près des oasis, quelques ares d'orge, grâce à des irrigations ; les chefs de poste montreront avec orgueil au voyageur les jardins contenant de nombreuses variétés de légumes qui sont cultivés par les troupes placées sous leurs ordres. Ce sont là d'excellentes initiatives qui varient la nourriture du troupier et lui procurent des distractions, mais ce ne sont que des cultures d'expérience qui nécessitent une main-d'œuvre très abondante et qui ne sont possibles que là où il y a de l'eau : or, il s'en rencontre tous les 50 ou 60 kilomètres et en quantité souvent à peine suffisante pour l'alimentation.

D'après les très intéressants renseignements fournis par M. Colliez, le seul endroit de la frontière de 500 kilomètres que l'Algérie a avec le Maroc, susceptible d'attirer l'attention des agriculteurs, serait donc la bande de terre large d'une cinquantaine de kilomètres qui touche à la mer, et qui offre environ 150.000 hectares de terres cultivables.

BULLETIN

10 décembre.

Le lieutenant de Caumont est tombé avec son aéroplane à Saint-Cyr, et s'est tué.

* *

L'aviateur Tabuteau a battu tous les records de distance en parcourant 584 kilomètres en 7 heures 45.

* *

On assure que M. Fallières aurait commué en travaux forcés la peine de mort prononcée contre Durand par la Cour d'assises de Rouen.

* *

Une chaloupe a coulé dans un abordage sur la mer du Nord. Cinq pêcheurs sont noyés.

* *

Une explosion s'est produite à la poudrière nationale de Wetteren (Belgique). Il y a de nombreux morts et blessés.

INFORMATIONS

M. Alfred Mézières, directeur de l'Académie française

Paris, 30 décembre. — L'Académie française a désigné M. Alfred Mézières, comme directeur pour le premier trimestre 1911, et M. Marcel Prévost, comme chancelier.

Les sonneries de cloche

Paris, 30 décembre. — Le Conseil d'Etat a annulé, sur la requête de M. Dumont, un arrêté en date du 8 juin 1907, par lequel le maire de Montigny-Montfort (Côte-d'Or) avait interdit les sonneries de l'« Angelus » du matin, de midi et du soir.

Il a également annulé, sur requête des curés des communes intéressées, des arrêtés des maires de Braux (Ardennes) et de Tarascon (Bouches-du-Rhône), qui réglementaient les sonneries des cloches.

Le voyage du Ministre de la Marine

Nantes, 30 décembre. — Le ministre de la Marine et son sous-secrétaire, M. Guist'hau, se sont rendus à St-Nazaire, où ils ont visité le cuirassé « Diderot » en achèvement dans le port. Ils sont ensuite repartis pour Paris.

Les derniers marins américains quittent Brest

Brest, 30 décembre. — La 3e division de l'escadre américaine a quitté Brest vendredi après-midi et a mis le cap sur Cuba. La jonction des quatre divisions se fera dans l'Atlantique.

Les victimes de la neige

Remiremont, 30 décembre. — On a trouvé, sous la neige, les cadavres de deux sexagénaires morts de froid.

Enfants blessés par une cartouche de dynamite

Beaune, 30 décembre. — Deux petits garçons et une fillette, s'amusant avec une cartouche de dynamite, la présentèrent à la grille d'un poêle. La fillette n'a été qu'un peu écorchée, mais les deux autres enfants ont été sérieusement blessés par l'explosion.

Dans le Chaouia

Tanger, 30 décembre. — Casablanca, 29 décembre. — Le général Moinier est parti pour Ben Ahmed, où il remettra la croix d'officier de la Légion d'honneur au lieutenant Aubert.

Le général visitera les postes et rentrera à la fin de janvier.

Choses et Autres

MONSIEUR. — Que veux-tu pour le jour de l'an?
MADAME. — J'ai envie d'un sac de voyage... Mais j'ai envie aussi d'un manteau de loutre.
MONSIEUR. — Choisis!
MADAME. — Je ne peux pas! Alors, tu pourrais me donner le sac de voyage pour mes étrennes, et le manteau de loutre pour les tiennes...

* *

— Le gros Machin envoie toujours des cadeaux mesquins.
— Mais on le lui pardonne.
— C'est vrai... Pourquoi!
— Parce qu'il est si riche!...

En matière d'honneur ne voyez que vous-même.
CORNEILLE.

La "Main Noire" en Amérique

ATTENTAT A LA DYNAMITE

New-York, [illegible] décembre. — Une bombe chargée de [illegible] a explosé devant une boutique [illegible] négociant italien, qui s'est refusé [illegible] la somme de 12.500 frs que lui réclamait la main noire. Cet attentat est le quatrième [illegible] lundi.

Le Verdict de Rouen

L'agitation en faveur de Durand
Les menaces de " La Voix du Peuple. " - La démarche des prudhommes ouvriers parisiens

DURAND SERAIT GRACIÉ

Paris, 30 décembre. — Tandis que l'Union des Syndicats de la Seine s'occupe plus particulièrement de l'organisation de la manifestation annoncée pour dimanche, la C.G.T. cherche à fomenter l'agitation en vue de la grève générale. Des appels ont été adressés à toutes les Bourses du Travail de France, et de grands meetings vont être donnés dans tous les grands centres industriels.

Les menaces de "La Voix du Peuple"

Dans le numéro de la *Voix du Peuple*, paru ce matin, le secrétaire de la C.G.T., M. Jouhaux, publie un article violent dont voici les principaux passages :

« Que l'on sache bien, en haut lieu, que nous saurions faire payer cher aux responsables le meurtre de notre camarade Durand. Il y a dans les rangs des travailleurs, toujours assez de cœurs forts et d'hommes énergiques pour appliquer à leur tour les peines relevant de l'*autre complicité morale*.

» Préparons-nous tous à l'action; hier, elle était utile, aujourd'hui, elle devient une impérieuse nécessité. »

La démarche des prud'hommes ouvriers parisiens

C'est à une heure un quart que les conseillers prud'hommes ouvriers se présenteront, samedi, à l'Elysée; une convocation de leur secrétaire leur donne rendez-vous à l'Elysée pour cette heure-là. Les prud'hommes se réuniront ce soir pour délibérer sur le texte de la requête qu'ils remettront à M. Fallières et dont lecture sera donnée par l'un d'eux.

La manifestation devant l'Elysée de l'Union des syndicats, qui est annoncée pour neuf heures du matin, sera peut-être remise à l'après-midi; il n'y a pas jusqu'ici de nouvelle décision à ce sujet.

Mais on annonce qu'un certain nombre de conseillers prud'hommes verraient avec déplaisir leur démarche servir de prétexte à une manifestation purement révolutionnaire.

M. Paul Meunier au Havre

Le Havre, 30 décembre. — M. Paul Meunier, député de l'Aube, qui a, comme on le sait, pris l'initiative de la pétition des parlementaires en faveur de Durand, est arrivé au Havre pour enquêter sur l'affaire Durand. Il a reçu, à l'hôtel de ville, environ une centaine d'ouvriers charbonniers qu'il a questionnés sur divers incidents ayant précédé ou suivi le meurtre de Dongé.

A Lens

Lens, 30 décembre. — Le Conseil d'administration du vieux syndicat des mines du Pas-de-Calais, réuni à Lens, sous la présidence de M. Basly a voté un ordre du jour de protestation contre la condamnation de Durand, invitant les mineurs à réclamer la mise en liberté immédiate de Durand, la révision du verdict du jury de la Seine-Inférieure et, le cas échéant, à se solidariser à la classe ouvrière pour organiser un mouvement d'ensemble.

L'avocat de Durand convoqué à l'Elysée

A l'issue dl la conférence qu'il a eue avec M. Lescouve, directeur des affaires criminelles et des grâces, M. Fallières a convoqué Me Coty, avocat de Durand, pour samedi soir, à cinq heures.

DURAND SERAIT GRACIÉ et sa peine commuée en celle des travaux forcés

Paris, 30 décembre. — Contrairement aux indications déjà données suivant lesquelles M. Fallières recevrait samedi seulement l'avocat de Durand, l'*Intransigeant* se dit en mesure d'annoncer que M. Fallières a signé aujourd'hui la grâce du condamné et que c'est en la peine des travaux forcés à temps qu'est commuée la condamnation à mort prononcée par la Cour d'assises contre le secrétaire du syndicat des débardeurs du Havre.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Une Nouvelle Victime de l'Aviation

CHUTE MORTELLE DU LIEUTENANT DE CAUMONT A St-CYR

TABUTEAU RECORDMAN DU MONDE DE LA DISTANCE.

584 kil.200 en 7 h.45.- Il ravit à Legagneux la Coupe Michelin

LANSER RENONCE AU RAID PARIS-BRUXELLES

Paris, 30 décembre. — Le mois de décembre aura été particulièrement funeste aux aviateurs. Le public est à peine remis de l'émotion causée par la mort de Laffont et de Pola, qu'il a une nouvelle victime à pleurer. L'émotion sera d'autant plus vive qu'il s'agit d'un officier qui avait accompli plusieurs raids aériens importants et s'était fait remarquer au cours des grandes manœuvres de Picardie.

L'AVIATEUR TABUTEAU

Voici les renseignements qui nous sont parvenus sur ce nouvel accident :

Une chute mortelle du lieutenant de Caumont

L'officier aviateur a les deux jambes brisées. — Il succombe à ses blessures

Saint-Cyr, 30 décembre. — Le lieutenant Caumont, en essayant un appareil, est tombé d'une hauteur de 80 mètres. Il a eu les deux cuisses brisées.

Voici comment l'accident s'est produit :

Après quelques minutes de vol il était secoué à une légère dépression ; le vent à l'heure, l'aviateur tombait en difficulté ; de violents remous, secouaient l'appareil qui se trouvait alors à 80 mètres de hauteur.

Après un superbe vol plané, le lieutenant de Caumont arrivait bientôt près du sol. Craignant d'aller dans l'étang du Trou-Salé, l'aviateur fit un atterrissage violent.

Son train freina brusquement et l'appareil capota.

Le lieutenant qui n'avait pas perdu connaissance, fut retiré de l'appareil. Il avait les deux jambes brisées.

Transporté à l'hôpital militaire de Saint-Cyr, le lieutenant de Caumont fut immédiatement l'objet des soins du major en chef.

Le ministre de la Guerre a chargé le général Roques, inspecteur permanent de l'aéronautique, d'aller à l'hôpital prendre des nouvelles du blessé. Un décret conférant au lieutenant de Caumont la croix de la Légion d'honneur, est soumis à la signature du président de la République.

Le lieutenant de Caumont succombe à ses blessures

On considérait l'état de l'officier comme satisfaisant, les médecins espéraient une prompte guérison. Mais dans la soirée, l'état du blessé empirait subitement et à huit heures et demie, le lieutenant de Caumont rendait le dernier soupir.

Tabuteau s'adjuge la Coupe Michelin en ravissant à Legagneux le record de distance 584 kil. en 7 h. 45.

Versailles, 30 décembre. — L'aviateur Maurice Tabuteau, qui avait effectué, jeudi, un superbe vol de 405 kilomètres en 5 h. 10, s'est remis en piste vendredi matin, à l'aérodrome de Buc.

Chronométré par M. Gaudichard, Tabuteau a pris le départ à 7 h. 43 et, à une allure très rapide, a commencé une ronde très régulière.

Le temps était très propice.

A 11 heures, Tabuteau avait parcouru 250 kilomètres environ. Son appareil marchait très régulièrement. Le courageux aviateur a tenu l'air pendant 7 h. 45.

La distance parcourue par lui est de 584 kil. 200 mètres.

Par suite de ce vol, Tabuteau devient recordman du monde de la distance. Il ravit à Legagneux et le titre et le montant de la Coupe Michelin que ce dernier détenait avec 515 kil.

Le délai de concours expirant le 31 décembre, il reste encore une journée à Legagneux pour prendre en revanche.

UN ÉCHEC DE THOMAS

Châlons-sur-Marne, 30 décembre. — L'aviateur Thomas s'est élevé pour tenter de battre le record du monde de distance actuellement détenu par Legagneux avec 515 kilom. 900. Il avait couvert 77 kilom. au bout de la première heure et tournait à bonne allure.

Sur l'ordre des commissaires sportifs, Thomas a dû s'arrêter après avoir couvert 257 kilom. 500 en 3 h. 15, son appareil ayant touché terre à diverses reprises.

Le raid Paris-Bruxelles

L'aviateur belge Lanser abandonne

Saint-Quentin, 30 décembre. — Lanser a fait quelques tours de piste à Saint-Quentin, afin de prendre son vol pour Bruxelles. Mais le vent étant trop violent, l'aviateur et son compagnon de route ont dû atterrir.

Lanser a fait savoir qu'il renonçait officiellement à participer au grand-prix de 100.000 fr. de l'Aéro-Club de France. Il a néanmoins manifesté le désir de continuer sa route vers Bruxelles, où il compte arriver dans le courant de la journée.

LES DIFFICULTÉS DE LA République Portugaise

FACHEUX LENDEMAIN DE VICTOIRES MENACES INTÉRIEURES & EXTÉRIEURES

Paris, 30 décembre. — Le gouvernement de Lisbonne est aux prises avec trois ordres de difficultés : difficultés intérieures et, si l'on peut dire, personnelles, nées de l'insubordination évidente des éléments militaires et navals : les marins et soldats qui firent la République en ont sans doute une conception un peu différente de la conception gouvernementale et paraissent disposés à y voir d'abord la suppression de toute discipline. A ce premier péril, s'ajoute la menace d'une situation financière dont la fusillade républicaine n'avait pas éclairci les embarras traditionnels et que le nouveau gouvernement n'a pas encore consolidée. Enfin, sans qu'on en sache encore l'exacte importance, un mouvement de réaction monarchiste semble s'organiser : d'Angleterre et d'Espagne des informations, peut-être excessives, font prévoir une intervention possible des royalistes. La menace est encore imprécise : elle est en tout cas une confirmation des réalités fâcheuses où se heurte le gouvernement de Lisbonne.

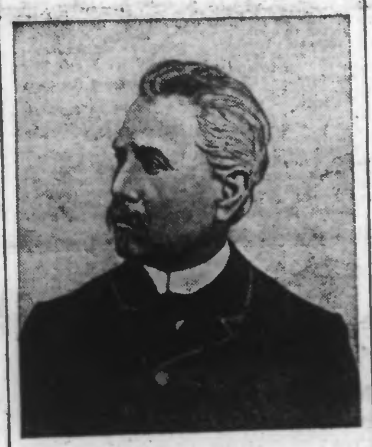

THEOPHILO BRAGA
chef du gouvernement républicain portugais

Ce qu'on dit à la Légation portugaise de Paris

M. Carlos Bandeira, chargé d'affaire du Portugal à Paris, a reçu ce matin plusieurs dépêches de Lisbonne, dont une de son gouvernement. Elles indiquent que la situation est calme en Portugal et elles démentent ainsi qu'une contre-révolution serait à la veille d'éclater dans la République :

— « Nous ne savons pas, déclarait-on cet après-midi à la légation, où ont pris naissance les bruits alarmistes. Vraisemblablement, ils doivent venir de Madrid ou de Londres, où sont réfugiés en grand nombre des partisans de l'ancienne monarchie portugaise. Les dépêches de notre gouvernement, les lettres que nous recevons de là-bas, les conversations que nous avons avec nos compatriotes qui viennent de Lisbonne, n'indiquent nullement que la République soit menacée d'être renversée.

» Assurément le gouvernement se trouve en présence d'un certain nombre de difficultés qu'il va falloir résoudre. Le parti républicain est divisé en deux fractions : les radicaux, qui voudraient aller de l'avant et qui prétendent que dans l'application des réformes le gouvernement fait preuve d'une trop grande faiblesse, et les modérés, qui soutiennent eux, le gouvernement.

» La lutte est donc entre les deux fractions pour la conquête du pouvoir; il y a également un certain mécontentement dans le peuple. Des grèves ont éclaté à plusieurs reprises parmi les ouvriers des services publics, mais grâce à l'intervention du gouvernement, elles sont à la veille d'être résolues.

» La situation n'a rien de grave, et la République n'est nullement menacée. »

Terrible Explosion

A LA POUDRIÈRE DE WETTEREN EN BELGIQUE

Nombreux morts et blessés

Gand, 30 décembre.

Cet après-midi, vers trois heures et demie, une terrible explosion s'est produite dans la poudrière nationale de Wetteren. Les séchoirs de l'établissement ont sauté avec un bruit formidable.

L'explosion a été entendue dans de nombreuses localités des environs, notamment à Laerne, Heusden, Melle, etc.

On retire six cadavres

Les secours ont été organisés aussitôt.

Jusqu'à présent, on a retiré six cadavres de dessous les décombres.

Un grand nombre d'ouvriers manquent encore à l'appel. On craint que beaucoup d'entre eux soient morts ou mortellement blessés.

La violence de l'explosion

L'explosion a été si violente qu'à Wetteren et à Quatrecht, tous les carreaux ont volé en éclats et que plusieurs murs aux abords de la poudrière se sont écroulés.

L'émotion est grande dans toute la région.

Huit cadavres retirés

Gand, 30 décembre. — La détonation a été entendue dans toute les communes environnantes jusqu'à Gand.

Quatorze ouvriers travaillaient dans les séchoirs qui ont sauté.

Au milieu du désarroi, il a été difficile de connaître le nombre exact de victimes.

Plusieurs ouvriers ont disparu. On a trouvé jusqu'à présent huit cadavres qui ont été déposés dans les dépendances de la poudrière.

Une foule énorme s'est portée vers le lieu du sinistre.

Les dégâts sont relativement peu élevés, le travail se faisant dans des pavillons très légers et distants les uns des autres. Dans la commune de Wetteren plusieurs murs se sont effondrés.

Epouvantables effets de l'explosion

Gand, 30 décembre. — D'après les derniers renseignements, neuf ouvriers travaillaient dans le sécheir qui a fait explosion. Le séchoir où l'explosion s'est produite, renfermait 500 kilos de poudre en baril. Les hommes qui y travaillaient ont été projetés dans les airs. Des débris humains ont été éparpillés aux alentours.

On a trouvé un crâne à 800 mètres de distance. A en juger par les débris retrouvés, quatre hommes dont l'identité n'a pu être établie ont été littéralement déchiquetés. Après les fouilles qui ont été terminées ce soir, huit ouvriers ont péri et un autre a été trouvé mortellement blessé à la tête. Toutes les maisons avoisinant la poudrerie ont été en partie démolies. Une femme a été blessée grièvement. Le parquet de Termonde est arrivé dans la soirée, sur les lieux de la catastrophe.

Un déraillement sur l'Ouest-Etat

COMMUNICATIONS INTERROMPUES

Rouen, 30 décembre. — Un train de marchandises, composé de 16 wagons, a déraillé à la sortie du tunnel de Saint-Maur, près de la gare de la Rue-Verte.

Trois wagons ont été fortement endommagés ainsi que les rails, sur une assez longue distance.

La circulation est en partie interrompue.

Une seule voie reste libre.

Le Nouvel An au Vatican

LE PAPE REÇOIT LES MEMBRES DU CORPS DIPLOMATIQUE, ACCRÉDITÉS AUPRÈS DU SAINT-SIÈGE.

Rome, 30 novembre. — Sa Sainteté Pie X, a reçu ce matin, dans la salle du trône, les membres du corps diplomatique.

Le doyen, le comte de Szecsen, ambassadeur d'Autriche, qui vient d'être nommé en France, présenta au Saint-Père, en sa qualité de doyen du corps diplomatique, les vœux de ses collègues.

Il exprima en leur nom le vœu que Dieu garde longtemps Pie X à la tête de l'église et demanda pour eux et pour lui-même, la bénédiction apostolique.

Pie X remercia les membres du corps diplomatique des vœux qui lui étaient exprimés par l'organe du comte Szecsen et leur a donné bien volontiers à eux et à tous les membres de leurs familles, la bénédiction apostolique, les priant de se faire ses interprètes auprès de leurs gouvernements et de leur transmettre les vœux qu'il formait lui-même pour la conservation de la paix entre les peuples et le maintien de la bonne entente avec le Saint-Siège, entente qui a pour but le bien de la société.

Parmi les membres du corps diplomatique qui prirent part à cette audience se trouvait le chargé d'affaires du Portugal, bien qu'en fait il n'y ait aucune relation entre le Portugal et le Saint-Siège.

Le chargé d'affaires a désiré prendre part à la démarche de ses collègues, estimant qu'aucune raison ne s'opposait, attendu que l'audience était collective.

Il prit parmi ses collègues du corps diplomatique la place à laquelle il avait droit, [illegible]